

Les êtres humains partagent un ensemble de caractères communs **propres à l'espèce** (nombre de doigts, forme du crâne, etc.) et pourtant sont différents les uns des autres (taille, la couleur des cheveux, cicatrice, etc). Toutes ces ressemblances et ces différences sont appelées **Caractères**.

Souvent, dans une famille, les enfants ressemblent à leurs parents. En fait, les parents transmettent certains de leurs caractères aux enfants. Ces caractères sont appelés **héréditaires**.

Tous les caractères ne sont pas héréditaires. Si l'individu subit des transformations après sa naissance à cause de son environnement (exemple : coupure, tatouage, piercing, etc.), il ne les transmettra pas à ses enfants. Ce sont des **caractères non-héréditaires**.

DEFINITIONS :

- **Caractère** : particularité physique d'un individu.
- **Caractère propre à l'espèce** : Caractère héréditaire commun à tous les individus d'une même espèce.
- **Caractère héréditaire** : Caractère transmis de génération en génération.
- **Caractère non-héréditaire** : Caractère apparu au cours de la vie à cause de l'environnement et non transmissible de génération en génération.

BILAN :

Nous sommes des êtres humains uniques car nous possédons des **caractères héréditaires** (certains propres à l'espèce humaine, d'autres propres à notre famille) et des **caractères non héréditaires**.

